



UNE ÉLECTION SANS CANDIDAT CHEZ OPTÉOS



Témoignage



DÉROULÉ DE L'ÉLECTION SANS CANDIDAT CHEZ OPTÉOS

Contexte

C'est le moment du renouvellement d'un gérant de la coopérative d'activité OPTéos basée à Lille. Le cercle vie coopérative a réuni les entrepreneurs salariés à l'occasion de la pré-AG dans un tiers lieu sympa. La journée est organisée autour de plusieurs ateliers d'idéation pour alimenter l'AG

qui aura lieu dans environ 1 mois. Durant cette AG, une décision complexe devra se tenir. Il faudra renouveler un gérant sur les 2 que compte la coopérative. C'est un poste important et le gérant qui fait le choix de se retirer à mené une action décisive pour la vie de la coopérative. Un choix difficile, qui nécessite une vraie décision concertée. Pour animer cette décision, le cercle vie coopérative à décidé d'organiser une élection sans candidat combiné à un vote majoritaire.

Parmi les entrepreneurs salariés réunis lors de cette pré-AG certains sont sociétaires, d'autres trop récemment arrivé ne le sont pas encore. La coopérative vie une période de croissance importante. Les participants se connaissent peu et pour certains, il s'agit de leur première AG. Cela ne simplifie pas la prise de décision.

Pour cette décision, 45 personnes participeront au vote et 15 personnes sont présentes sans pouvoir voter.

L'assemblée n'étant pas décisionnaire, l'objectif du vote est de proposer des candidats à la gérance. Ceux-ci seront proposé lors de l'AG qui statuera effectivement par un vote officiel.

L'équipe des Facilitateurs

L'équipe des facilitateurs est composée d'une personne extérieure qui ne vote pas et de deux scribes qui notent et qui pourront voter.

Déroulé des étapes

Etape 1 - déterminer la liste des personnes éligibles

La première étape consiste à lister de manière exhaustive et lisible la liste des personnes éligibles. Il s'agit aussi d'énoncer les critères d'éligibilité au poste de gérant

Etape 2

la seconde étape est une simple lecture de la fiche de poste. Les co-gérants apportent des précisions nécessaires et répondent aux questions pour une bonne compréhension de leurs activités le temps que cela leur demande.

Etape 3

La troisième étape a pour objectif de préciser les critères pour avoir le droit de voter

Etape 4

Il s'agit maintenant de définir les critères pour pouvoir être élu. Chaque participant peut énoncer les compétences, les qualités, qu'il aimerait voir chez le futur gérant

Etape 5: premier tour

C'est maintenant le premier tour de l'élection sans candidat qui va se dérouler en deux parties

1. Choisir un candidat

Chaque votant indique sur un papier

MOI prénom vote

JE VOTE

POUR prénom vote

2. Récupération des votes et tours de table

les votants est invité à répondre à la question

pourquoi je vote pour cette personne?

Etape 6 : report de vote

Au second tour les votant peuvent s'ils le souhaitent changer leur vote après avoir écouté les arguments des autres personnes.

La seule règle à suivre est de ne pas voter pour une personne qui n'a pas été désignée lors du premier tour.

7-Troisième tour : consultation majoritaire

à la fin de l'étape précédente, il y a encore une dizaine de candidats. certains n'ont qu'une seule voix, d'autres se détachent un peu plus, mais aucun candidat ne fait l'unanimité.

Il faut encore une dernière étape pour affiner la sélection des candidats à la gérance.

Cette dernière étape consiste à demander à tous le monde de classer les candidats selon la méthode du jugement majoritaire. (voir le détail des questions ci-dessous)

Le classement de ce vote permet de faire ressortir un deux ou trois candidats préférés par les participants.

Les questions du jugement majoritaire

Question :

Selon moi cette personne pourrait devenir co-gérante de la coopérative

vote.opteos.fr limesurvey

Cinq choix à faire

je l'imagine tout a fait

je le/la vois bien

je me dis pourquoi pas

je ne le/la vois pas vraiment

je ne l'imagine pas du tout

Le dépouillement est effectué manuellement sur un fichier excel

Bilan

Dès le premier tour, l'assemblée converge sur une liste de 10 personnes. Il y a un accord sur les raisons du choix

Le changement de vote affine encore la liste qui converge vers 5 personnes

Le vote majoritaire a inversé un peu l'ordre des candidats sans bouleverser l'ensemble

Au final, une liste de 5 personnes sera proposée à l'AG avec un éclairage sur l'intérêt que le collectif porte sur les candidats et une meilleure vision de leur implication dans la CAE.

Il est prévu l'intervention du cercle d'orientation le jour de l'ag pour décider s'il y aura un ou deux co-gérant supplémentaires et de la manière de procéder pour utiliser les résultats.

Auteur de la fiche

Eric Favre

Licence d'utilisation la ressource

CC BY SA

Contributeur.trice.s ayant vécu cette action

- Eric Favre

Outil numérique expérimenté

- Jugement Majoritaire

Format d'animation expérimenté

- L'élection sans candidats : pour trouver la bonne personne pour le groupe

Cette fiche est elle un brouillon ?

- Oui